



Acte d'engagement

EXPERTISE TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET DÉCISIONNELLE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA ROUMER

Date et heure limite de réception des offres
Lundi 7 Janvier 2013 à 17h

Marché en procédure adaptée

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux d'Aménagement
du Breuil et de la Roumer
37 130 LES ESSARDS
Tel : 02.47.96.71.30 ou 06.82.62.54.02 / Fax : 02.47.96.88.77 Email : mletellier.esves_roumer@yahoo.fr

N° SIRET : 25370072800020 Code APE : 8413

Personne habilitée à donner les renseignements - Ordonnateur :
Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux d'Aménagement
du Breuil et de la Roumer

Comptable assignataire des paiements :
Madame le Receveur du Trésor Public de Langeais

Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

37 130 LES ESSARDS
Tél. : 02 47 96 71 30
Fax : 02 47 96 88 77
e-mail :
mletellier.esves_roumer@yahoo.fr

Langeais - Cinq-Mars-La-Pile - Mazières-de-Touraine - Cléré-Les-Pins - Avrillé-Les-Ponceaux - Saint
Michel-Sur-Loire - Les Essards



ARTICLE 1 : CONTRACTANTS

Je soussigné

agissant au nom et pour le compte de :

N° S.I.R.E.T. :

Code A.P.E. :

M'ENGAGE sans réserve à exécuter le marché d'étude ci-après :

**EXPERTISE TECHNIQUE, ECONOMIQUE ET DÉCISIONNELLE POUR LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE
ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA ROUMER (1^{ère} Tranche)**

dans les conditions ci-dessous définies.

L'Offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2 : CRITÈRES DE CHOIX DES OFFRES

Pour l'attribution du marché, les critères de choix des offres ont été définis et pondérés de la façon suivante :

☞ Critère 1 : Valeur technique de l'offre et des références (appréciées sur la base du contenu du mémoire justificatif) 40 %

☞ Critère 2 : Prix : 50 % (l'offre de base sera prise en compte, les options ou variantes ne rentreront pas dans cette analyse de départ)

☞ Critère 3 : Délai de réalisation 10 %

La CAO du SIETABR attribuera le marché au candidat qui aura les meilleures notes.

ARTICLE 3 : PRIX OFFRE DE BASE

La dépense totale s'élève à :

	Montant en Euros
Montant HT	
TVA 19.6 %	
Montant TTC	
Montant en toutes lettres en Euros TTC	

37 130 LES ESSARDS
Tél. : 02 47 96 71 30
Fax : 02 47 96 88 77
e-mail :
mletellier.esves_roumer@
yahoo.fr

Langeais - Cinq-Mars-La-Pile - Mazières-de-Touraine - Cléré-Les-Pins - Avrillé-Les-Ponceaux - Saint
Michel-Sur-Loire - Les Essards



ARTICLE 4 : PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant donner crédit au compte ouvert :

Au nom de :

Sous le N° :

Code banque	Code guichet	N° du compte	Lettre clé

A :

Joindre RIB ou RIP.

Fait à , le

Mention manuscrite « LU et APPROUVE »

Signature + cachet :

EST ACCEPTEE LA PRESENTE OFFRE POUR VALOIR ACTE D'ENGAGEMENT

Les Essards, le

Le maître d'ouvrage, le Président du SIETABR,
Pierre LEYROLLES